



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCGSG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

Le CNE
ELECTRONIQUE
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

SOCIAL

02

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

RURAL

02

ADMINISTRATION

03

N° 1132

25 Aout 2016

25 August 2016

17H31/5:31 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@arp.cm
Internet : www.arp.cm

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1 **Reference** [007/AONR/PU/ANTIC/DG/DAG/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONR/PU/ANTIC/DG/DAG/2016 DU 19 AOÛT 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATE-FORME DE SERVICES DE MESSAGERIE ELECTRONIQUE POUR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.

Date de cloture 19-09-2016

2 **Reference** [N°006/AONO/ PU/ANTIC/DG/CIPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/ PU/ANTIC/DG/CIPM/2016 DU 19 AOÛT 2016 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EN DEUX (02) LOTS.

Date de cloture 19-09-2016

3 **Reference** [023/2016/NCB/STB/GRASSFIELD II](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL NO 023/2016/NCB/STB/GRASSFIELD II LE 16/08/2016 POUR LA FOURNITURE DES 21 COFFRES FORTS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONELLES DES IMF

Date de cloture 15-09-2016

4 **Reference** [023/2016/NCB/STB/GRASSFIELD II](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL NO 023/2016/NCB/STB/GRASSFIELD II LE 16/08/2016 POUR LA FOURNITURE DES 21 COFFRES FORTS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONELLES DES IMF

Date de cloture 15-09-2016

5 **Reference** [008/AONO/MINMIDT/CMPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINMIDT/CMPM/2016 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE CONNEXION ET D'INTERCONNEXION DU RESEAU INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINMIDT (BUREAUX DE NGOUSSO ET DE NKOLBISSON) « EN PROCEDURE D'URGENCE »

Date de cloture 25-08-2016

6 **Reference** [15/ONIT/DDMINMAP/BUJ/DTB/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 15/ONIT/DDIV1IN1AP/BUJ/DTB/2016 OF 22ND AUGUST 2016 FOR THE CONSTRUCTION OF GRAVITY WATER SUPPLY AND IRRIGATION SYSTEM IN SHUMAS BIOFARM AT BAMDZENG VILLAGE BUI DIVISION, NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)

Date de cloture 12-09-2016

7 **Reference** [N°002/AMI/ANTIC/DG/IS/DAJ/DAG/SDCOM/enaf/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AMI/ANTIC/DG/IS/DAJ/DAG/SDCOM/ENAF/2016 DU 11 AOUT 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE/CONSULTANT POUR L'ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC).

Date de cloture 19-09-2016



RESUME DES CONSULTATIONS

- 8** **Reference** [N°003/AMI/ANTIC/DG/DAG/DAS/SDCOM](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°003/AMI/ANTIC/DG/DAG/DAS/SDCOM DU 19 AOUT 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA FORMATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES EXPERTS AUDITEURS AGREES POUR L'AUDT DE SECURITE DES SYSTEME D'INFORMATION (SI). FINANCEMENT : BUDGET DE L'ANTIC 2016, IMPUTATION : 222 300
- Date de cloture** 19-09-2016
-
- 9** **Reference** [N° 3046 -16/ADC/DG](#) [Lire](#)
- Titre/objet** PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
- Date de cloture** N/A
-
- 10** **Reference** [n/a](#) [Lire](#)
- Titre/objet** ADDITIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON) N° 010/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2016 DU 28 JUILLET 2016 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DU MATÉRIEL DIDACTIQUE AU PNDP DATE : 22 AOÛT 2015 FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 57180-CM
- Date de cloture** N/A
-
- 11** **Reference** [° 006/2016/C/MINADER/MINEPIA/SG/ACEFA/CN/CNA/RPM](#) [Lire](#)
- Titre/objet** PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/2016/AONO/MINADER - MINEPIA/ACEFA/CSPM DU 30 MARS 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE AGREE CHARGE D'EFFECTUER LE MONTAGE DE 530 MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN MONOCYLINDRE DE TYPE YAMAHA AG 100 DANS LES DIX (10) REGIONS DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DU PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTORALES (ACEFA). FINANCEMENT : CREDIT AFD, CONVENTION AFD N° CCM 1263 01 K ET CCM 1263 02 L
- Date de cloture** N/A
-
- 12** **Reference** [N° 0044 -16/ADC/DG](#) [Lire](#)
- Titre/objet** PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION
- Date de cloture** N/A
-
- 13** **Reference** [147/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG](#) [Lire](#)
- Titre/objet** DECISION N°147/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG DU 02/08/2016 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°152/AOIO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2015 DU 10/10/2015 POUR LA FOURNITURE D'ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU COTON (SODECOTON).
- Date de cloture** N/A
-
- 14** **Reference** [143/D/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC](#) [Lire](#)
- Titre/objet** DECISION N°143/D/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC DU 26/07/2016 PORTANT RECTIFICATION DU MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE LA DECISION N°119/D/PR/MINMAP/ SG/DGMI/DMBEC/2016 DU 21 JUIN 2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION D'ENTREPRISES N° 007/CGG/ART DU 04 MAI 2016 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART).
- Date de cloture** N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

- 15** **Reference** [00049/C/MINEPIA/SG/DAG/2016 du 17 août 2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0018/AONR/MINEPIA/CMPM/2016 DU 23 JUIN 2016 RELATIF À L'ACQUISITION D'UNE APPLICATION DE GESTION DE COURRIER AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES.
- Date de cloture** N/A
-
- 16** **Reference** [00472/D/MINEPIA/SG/DAG/2016 du 17 août 2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0018 /AONR/MINEPIA/CMPM/2016 DU 23 JUIN 2016 RELATIF À L'ACQUISITION D'UNE APPLICATION DE GESTION DE COURRIER AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES
- Date de cloture** N/A
-
- 17** **Reference** [467/16/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 16/08/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** DECISION N° _____ 467/16 _____ /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 16/08/2016 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
- Date de cloture** N/A
-
- 18** **Reference** [n/a](#) [Lire](#)
- Titre/objet** POUR LA FOURNITURE EN PROCÉDURE D'URGENCE DE 3.000.000 DE SACHETS PLASTIQUES NOIRS PERFORÉS À LA SODECAO
- Date de cloture** N/A



AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONR/PU/ANTIC/DG/DAG/2016 DU 19 AOÛT 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU
D'ETUDES TECHNIQUES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DANS LE CADRE DE LA MISE
EN PLACE D'UNE PLATE-FORME DE SERVICES DE MESSAGERIE ELECTRONIQUE POUR LES
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.**

**SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), lance un Appel d'Offre National Restreint pour le recrutement d'un Cabinet ou Bureau d'Etudes Techniques pouvant l'accompagner dans l'élaboration de la maîtrise d'œuvre complète dans le cadre de la mise en place d'une plate-forme de services de messagerie électronique pour les administrations publiques.

2. Consistance des prestations

Les prestations du cabinet sélectionné au terme de cet Appel d'Offres portent sur :

a) Phase N°1 :

- L'étude et l'identification des prestations relatives à la mise en place d'une plate-forme de services de messagerie électronique pour les administrations publiques.
- L'élaboration des checking liste des équipements à commander.
- L'élaboration du cahier de charges et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) comprenant :
 - L'acquisition des équipements télécommunications et TIC,
 - L'installation et configuration des équipements,
 - Le développement et le déploiement de la plateforme de services de messagerie électronique,
 - La formation des Techniciens qui seront en charge de l'exploitation de la plateforme.
 - L'élaboration du cahier de charges des formations y afférentes.

b) Phase N°2.

- Vérifications de la conformité des équipements à la réception.
- Contrôle et suivi des travaux du déploiement suivant les spécifications définies dans les documents contractuels.

D'une manière spécifique le cabinet sélectionné devra :

- Faire une analyse du contexte ;
- Elaborer un plan de travail concerté avec le comité de pilotage ;
- Organiser les ateliers avec l'ANTIC, les points focaux des Administrations Publiques et le comité de pilotage du projet ;
- Décliner les axes stratégiques ;
- Elaborer le dispositif de suivi évaluation.

L'enveloppe prévisionnelle de la prestation est de 35.000.000 (Trente-cinq millions de francs CFA)CFA TTC.

3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle de la prestation est de **35.000.000 (Trente-cinq millions de francs CFA)CFA TTC.**

4. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de : **cinq (05) mois.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-après retenus après avis à manifestation d'intérêt N°001/AMI/ANTIC/DG/DNC/SDCOM du 16 mai 2016 pour le recrutement d'un Bureau d'Etude Technique Chargé de la maîtrise d'œuvre complète dans le cadre de la mise en place d'une plate-forme de services de messagerie électronique pour les Administrations Publiques

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1°	RESYTAL/MATRIX TELECOM	Omnisport : Rue Ngousso – Ydé ; Tèl : 222 20 01 98/222 20 01 97.
2°	ICCSOFT	Montée Anne Rouge - Ydé ; Tél. : 22 23 41 26 / 22 060109 Fax 00 237 22212817 email : www.rezopole.net-info@rezopole.net www.iccsoft.biz mailto:diasobet@yahoo.fr

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ANTIC, exercice 2016, imputation : 222 300

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales face Haut-Commissariat au Canada, Quartier Bastos-EKOUDOU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille **(50 000)Francs FCA**, payables aux heures ouvrables dans les agences de la BICEC au compte : « Compte Spécial : CAS-ARMP ».

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales face Haut-Commissariat au Canada, au plus tard **le 19 septembre 2016 à 12 heures** locale et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Restreint en Procédure d'urgence N° 007/AONR/PU/ANTIC/DG/DAG/2016 du 19 août 2016 pour le recrutement d'un Bureau d'Etude Technique Chargé de la maîtrise d'œuvre complète dans le cadre de la mise en place d'une plate-forme de services de messagerie électronique pour les Administrations Publiques.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

9. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant d'un sept cent mille **(700 000) Francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des offres financières des pièces administratives ne seront pas recevables.

10. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit:

-L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 19 septembre 2016 à partir de 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant à la seconde salle de conférence de l'ANTIC sise au 1^{er} étage de l'immeuble abritant la Direction Générale.

-A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Critères d'évaluation

7.1 Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet (absence d'une pièce administrative exigée) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Chef de mission non conforme aux spécifications requises (note inférieure à 60%).
- Note technique inférieure au seuil fixé à 80 points sur 100.
- Chef de mission n'ayant pas de références ci-après :

Consultant principal en réseau (senior network consulting), expert en Télécoms/Réseaux et TIC, Bac + 5 au moins dans les domaines des TIC et de l'Internet, disposant d'au moins 15 ans d'expérience.

De nationalité Camerounaise avec une forte expérience internationale (avoir fait des consultations dans au moins trois (03) pays autre leur pays d'origine).

Et avoir au moins une certification dans :

- Le Système d'Exploitation Linux ;
- Le domaine du Réseau informatique ;
- La sécurité télécommunications/informatique.

7.2 Critères essentiels :

- Références du Bureau d'Etudes Techniques (40 points) ;
- Qualification et expérience du personnel clé (40 points) ;
- Matériel (10points)
- Présentation de l'Offre (02) ;
- Compréhension des TDR(08).

Seul le candidat qui aura totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100) sera retenu.

8. Méthodologie de sélection du Bureau d'Etude Technique :

Le Bureau d'Etudes Techniques sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes technique et financière suivant la formule ci-après :

$N = 80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins-disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins-disante sera obtenue par la formule :

$Nf = 100 \times \frac{Fm}{Fm_{\text{min}}}$

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **120 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclarée adjudicataire du marché.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut- Commissariat au Canada, B.P : 6170 Yaoundé, Tél. : 694 40 58 68.

YAOUNDE le 19 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOT EBOT ENOW

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/
PU/ANTIC/DG/CIPM/2016 DU 19 AOÛT 2016 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DE
L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC),
EN DEUX (02) LOTS.**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 300

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), Autorité Contractante lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel informatique, en deux (02) lots exercice 2016.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment : l'achat, le transport, la fourniture, les essais ou test de fonctionnalité et la réception. Elles concernent :

LOTS	DÉSIGNATION	QUANTITÉS
	MATERIEL INFORMATIQUE	
01	LAPTOP	10
	DESKTOP	70
	ONDULEURS	80
	EQUIPEMENT RESEAU	

LOTS	DÉSIGNATION	QUANTITÉS
02	IMPRIMANTES	23
	PHOTOCOPIEUSE	11
	SCANNER	5
	PARASURTENSEUR	50
	DISQUE DUR	43
	DESTRUCTEURS DE PAPIER	6
	ROUTEUR	1
	CABLE RESEAU	10
	SWITCH	04
	VIDEO PROJECTEUR	3
	CARTE RESEAU ETHERNET	3
	HUB	1
	MODEM GSM	3

3. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la présente fourniture est de trente (30) jours calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'ANTIC, exercice 2016: Imputation 222 300 pour une enveloppe estimative TTC :

-Lot n°1: 90 000 000 FCFA;

-Lot n° 2: 60 000 000 FCFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables (**7h30 à 15h30**), à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat du Canada, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs (**50 000 F**) CFA représentant les frais d'achat du dossier payables aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Ce reçu devra identifier le prestataire devant participer à l'Appel d'Offres et la copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales face Haut-Commissariat du Canada Bastos-Yaoundé., au plus tard **19 Septembre 2016 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

«APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/ PU/ANTIC /DG/CIPM/2016 DU 19 AOÛT 2016 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EN DEUX (02) LOTS».

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.

9. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les cautions des différents lots sont :

-Lot 1 : 1 800 000 (un millions huit cent mille) FCFA,

-Lot 2 : 1 200 000 (un million deux cent mille) FCFA.

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des offres financières des pièces administratives ne seront pas recevables.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes uniquement par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps ainsi qu'il suit :

L'ouverture des offres aura lieu **le 19 Septembre 2016 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant à la seconde salle de conférence de l'ANTIC sise au 1^{er} étage de la Direction Générale.

les offres financières des soumissionnaires ayant validé au moins **80 %** de sous-critères et le critère essentiel 3, seront évaluées par la Sous-commission.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

13.1. Critères éliminatoires

a) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative définie à l'Article 6 du RPAO sous réserves des dispositions de la circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à la performance du système des marchés,

b) Pièce falsifiée ou non authentique ;

c) Pièce non-conforme ;

d) Fausse déclaration ;

e) Absence d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

f) Spécifications techniques du matériel proposé non conforme ;

g) Absence de la caution de soumission ;

h) Délai de livraison supérieur à 30 jours calendaires ;

i) Absence d'une attestation de disponibilité financière d'un montant de TTC :

-60 000 000 F CFA lot 1;

-40 000 000 F CFA lot 2, délivrée par une banque agréée par le MINFI.

13.2. Critères essentiels pour les deux lots

N°	Désignation	Sous-critères
1	Présentation générale de l'offre	03
2	Référence du soumissionnaire dans le domaine similaire	01

3	Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques	17
4	Service après-vente	02
5	Planning	02
6	Délai de garantie	02

N.B. : Nombre total de sous-critères à respecter par lot :

Lot N°1 : 80% de sous-critères relatifs aux critères I ; II ; IV ; V ; et VI et l'ensemble des sous-critères du critère III.

Lot N°2: 80% de sous-critères relatifs aux critères I ; II ; IV ; V ; et VI et l'ensemble des sous-critères du critère III.

12. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (**90**) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68.

YAOUNDE le 19 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOT EBOT ENOW

GRASSFIELD PARTICIPATORY AND DECENTRALISED RURAL DEVELOPMENT PROJECT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL NO 023/2016/NCB/STB/GRASSFIELD II LE 16/08/2016 POUR LA
FOURNITURE DES 21 COFFRES FORTS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES
INSTITUTIONNELLES DES IMF**

SOURCE DE FINANCEMENT
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)
IMPUTATION
2100150030193

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un prêt et une don auprès de la Banque Africaine de Développement, (FAD) pour couvrir le coût du Projet d'Appui aux Infrastructures Rurales et au Développement Participatif de Grassfield, Phase II (Grassfield II), et entend affecter une partie du produit de ce don aux paiements relatifs au marché pour la fourniture des 21 coffres forts pour le renforcement des capacités institutionnelles des IMF

2. Consistance des prestations

Le Projet d'Appui aux Infrastructures Rurales et au Développement Participatif de Grassfield, Phase II (Grassfield II) Invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de

Fourniture des 21 coffres forts pour le renforcement des capacités institutionnelles des IMF	Durée 6 mois
--	--------------

3. Cout Prévisionnel

Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de 35,00QFCFA (Trent cent mille) NATIONALFINANCIAL CREDIT (NFC) bank S.A au compte des Grassfield II

Grassfield n CGC Counterpart fund

Acc. No.: 10025 0003016202017102 71.
NFC Bank S.A Bamenda Branch

4. Delai de Livraison

la durée de travaux est de 6 mois

5. Allotissement

Fourniture des 21 coffres forts pour le renforcement des capacités institutionnelles des IMF	Durée 6 mois
--	--------------

6. Participation et origine

N/A

7. Financement

Banque Africaine de Développement, (FAD)

8. Consultation du Dossier

N/A

9. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de 35,000FCFA (Trent cent mille) NATIONAL FINANCIAL CREDIT (NFC) bank S.A au compte des Grassfield II

Grassfield II GOC Counterpartfund

Acc. No.: 10025 0003016202017102 71.

NFC Bank S.A Bamenda Branch

10. Remises des offres

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 15/09/2016 à 11:00 heure

11. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 15/09/2016 à 11:00 heure et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à 700 000FCFA

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 15/09/2016 à 11:00 heure

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 15/09/2016 à partir de 12:00 dans la salle de conférence de Grassfield II t le même adresse

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les offres doivent être valides durant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux de GP-DERUDEP, behind Finance Building, Ayaba street, P.O. Box 1116 Bamenda, Tel: 33 36 10 07; Fax: 33 35 16 65

BAMENDA le 16 Aout 2016

Le COORDONNATEUR

MULUH GREGORY NGUH

GRASSFIELD PARTICIPATORY AND DECENTRALISED RURAL DEVELOPMENT PROJECT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL NO 023/2016/NCB/STB/GRASSFIELD II LE 16/08/2016 POUR LA
FOURNITURE DES 21 COFFRES FORTS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES
INSTITUTIONNELLES DES IMF**

SOURCE DE FINANCEMENT
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)
IMPUTATION
2100150030193

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un prêt et une don auprès de la Banque Africaine de Développement, (FAD) pour couvrir le coût du Projet d'Appui aux Infrastructures Rurales et au Développement Participatif de Grassfield, Phase II (Grassfield II), et entend affecter une partie du produit de ce don aux paiements relatifs au marché pour la fourniture des 21 coffres forts pour le renforcement des capacités institutionnelles des IMF

2. Consistance des prestations

Le Projet d'Appui aux Infrastructures Rurales et au Développement Participatif de Grassfield, Phase II (Grassfield II) Invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de

Fourniture des 21 coffres forts pour le renforcement des capacités institutionnelles des IMF	Durée 6 mois
--	--------------

3. Cout Prévisionnel

Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de 35,000FCFA (Trent cent mille) NATIONALFINANCIAL CREDIT (NFC) bank S.A au compte des Grassfield II

Grassfield II CGC Counterpart fund

Acc. No.: 10025 0003016202017102 71.
NFC Bank S.A Bamenda Branch

4. Delai de Livraison

la durée de travaux est de 6 mois

5. Allotissement

Fourniture des 21 coffres forts pour le renforcement des capacités institutionnelles des IMF	Durée 6 mois
--	--------------

6. Participation et origine

N/A

7. Financement

Banque Africaine de Développement, (FAD)

8. Consultation du Dossier

N/A

9. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de 35,000FCFA (Trent cent mille) NATIONAL FINANCIAL CREDIT (NFC) bank S.A au compte des Grassfield II

Grassfield II GOC Counterpartfund

Acc. No.: 10025 0003016202017102 71.

NFC Bank S.A Bamenda Branch

10. Remises des offres

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 15/09/2016 à 11:00 heure

11. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 15/09/2016 à 11:00 heure et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à 700 000FCFA

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 15/09/2016 à 11:00 heure

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 15/09/2016 à partir de 12:00 dans la salle de conférence de Grassfield II t le même adresse

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les offres doivent être valides durant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux de GP-DERUDEP, behind Finance Building, Ayaba street, P.O. Box 1116 Bamenda, Tel: 33 36 10 07; Fax: 33 35 16 65

BAMENDA le 16 Aout 2016

Le COORDONNATEUR

MULUH GREGORY NGUH

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE DES MINES ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINMIDT/CMPM/2016 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE CONNEXION ET D'INTERCONNEXION DU RESEAU INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINMIDT (BUREAUX DE NGOUSSO ET DE NKOLBISSON) « EN PROCEDURE D'URGENCE »

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
50 29 379 05 340010 2030 911.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition et l'installation d'équipements de connexion et d'interconnexion du réseau informatique dans les services centraux du MINMIDT (bureaux de Ngoussou et de Nkolbisson).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché sont contenues dans les TDR.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA.

4. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois

5. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises basées au Cameroun.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP du MINMIDT de l'exercice 2016

8. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», dès publication du présent avis

9. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose» dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'immeuble Ministériel «Rose», au plus tard le 12 septembre 2016 à 13 heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINMIDT/CMPM/2016

POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE CONNEXION ET D'INTERCONNEXION DU RESEAU INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINMIDT (BUREAUX DE NGOUSSO ET DE NKOLBISSON)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant d'un million (1 000 000) Francs CFA Chaque caution de soumission a une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, le 12 septembre 2016 à 14 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés sis au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.

Les soumissionnaires peuvent éventuellement sur invitation du président de la commission assister à la séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- absence d'une pièce administrative ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

- absence de l'attestation de la visite du site effectuée 15 jours avant le dépôt des offres sous la supervision de l'Ingénieur du Marché et co-signé par l'Ingénieur du Marché et le Chef de Service du Marché ;

- note technique globale inférieur à 80/100.

14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

N°	Critères	Note
1	Présentation générale de l'offre	/05
2	Descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposé pour accomplir les prestation et caractéristiques techniques du matériel.	/25
3	Qualification du personnel clé	/50
4	Références similaires	/05
5	Chronogramme d'intervention	/10
6	Service après vente	/05
	TOTAL	/100

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose

YAOUNDE le 25 Aout 2016

Le **MINISTRE**

GBWABOUBOU Ernest

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BUI

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 15/ONIT/DDIVIINIV1AP/BUI/DTB/2016 OF 22ND AUGUST 2016 FOR THE CONSTRUCTION OF GRAVITY WATER SUPPLY AND IRRIGATION SYSTEM IN SHUMAS BIOFARM AT BAMDZENG VILLAGE BUI DIVISION, NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 50 94 709071 100002209337

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2016 Public Investment Budget (PIB), the Divisional Delegate for public contracts Bui "Contracting Authority" hereby launches by emergency procedure an Open National Invitation to tender for the construction of gravity water supply and irrigation system in Shumas biofarm at Bamdzeng Village Bui Division, North West Region.

No	Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heeds	Duration In months
01	The Construction of gravity water supply and irrigation system in Shumas Biofarm	Bamdzen village •Kumbo subdivision	540 000	27 989 406 F CFA	50 94 709071100002209 337	03

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

27 989 406 FCFA

4. Delai de Livraison

The maximum execution deadiine shall be three (03) calender months. including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the Administrative order of work commencement.

5. Allotissement

No	Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heeds	Duration In months
01	The Construction of gravity water supply and irrigation system in Shumas Biofarm	Bamdzen village •Kumbo subdivision	540 000	27 989 406 F CFA	50 94 709071100002209 337	03

6. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having a good experience in the domain concerned.

7. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB), Ministry of Economy planning and Regional Development assigned to the Divisional Delegate for MINEPAT Bui - Delegated Authorizing officers with Budget Heads N° 50 94 709071 100002209337

8. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender notice, at the Divisional Delegation of Public Contracts Bui Tel: 233 221 584/233 221 574

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Divisional Delegation of Public Contracts Bui, at the Service for the award of Public Contracts, Telephone N° Tel: 233 221 584/233 221 574 as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of (50 000) Fifty thousand CFA francs, payable at the Divisional Treasury Bui representing the cost of purchasing the tender file.

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Divisional Delegation of Public Contracts, Bui not later than 12th September 2016 at 10.00 Am local time. It should be labelled as follows:

**"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDR
 N° 15/ONIT/DDMINMAP/BU/DTB/2016 OF 22ndAUGUST 2076 FOR THE CONSTRUCTION OF GRAVITY WATER
 SUPPLY AND IRRIGATION SYSTEM IN SHUMAS BIOFARM AT BAMDZENG VILLAGE BUI DIVISION, NORTH
 WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE
 "TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION"**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of FCFA 540 000 [Five hundred and forty thousand CFA francs) issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions. Against the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the administrative document required, including the bid bond, shall Imperatively be produced in accordance with the Special Condition of the invitation to tender. They shall neither be older than three (03) months nor be produced before the signing of the tender notice.

Any offer not in conformity with the prescription of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of a bid bond issued by a first rate bank, approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the tender documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible.

This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents, Technical and Financial offers shall take place on the 12th September 2016 at 11:00 am local time, by the competent Tenders Board in the Conference Hall of the Divisional Delegation of Public Contracts Bui. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. [The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

i. Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according to the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder

They refer especially to:

- Absence of an element in the administrative file
 - Deadline for delivery higher than prescribed;
 - False declaration, forged or scanned documents;
-
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
-
- Two bids with the same personnel
 - Incomplete financial file...
 - Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".
 - a. Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the subject of the invitation to tender.
The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:
 - General presentation of the tender files;
 - References of the company in similar achievements;
 - Experience of supervisory staff ;
 - Logistics (Equipment);
 - Methodology;
 - Financial capacity;
 - Attestation of site visit signed by the Contractor ;
 - Report of site visit signed by the Contractor
-
- The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped);
 - Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);
 - Pre - Financing capacity not less than 75% of the amount required in the offer. The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPAO).

iii Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

This evaluation shall be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 80% of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least 80% of the essential criteria

15. Attribution

The job order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 33 of the public contracts code).

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (ninety) 90 days from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Divisional Delegation of Public Contracts, Service of award of Public Contracts

BAMENDA le 22 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TANYI CHRISTOPHER

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AMI/ANTIC/DG/IS/DAJ/DAG/SDCOM/ENAF/2016 DU 11 AOUT 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE/CONSULTANT POUR L'ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) est un Etablissement Public Administratif créé par décret présidentiel n°2002/092 du 28 avril 2002.

En 2006, les principaux responsables (PCA, DG, DGA) ont été nommés et installés.

A la suite de la tenue du 1er Conseil d'Administration de mars 2009 un organigramme de l'ANTIC a été adopté.

Depuis la promulgation des lois N° 2010/013 du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et N° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et à la cybercriminalité au Cameroun, les missions de l'ANTIC ont été revues. L'ANTIC est chargée de la promotion et du suivi de l'action des pouvoirs publics en matière des technologies de l'information et de la communication, de la régulation, du contrôle et du suivi des activités liées à la sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communications électroniques, et à la certification électronique en collaboration avec l'Agence de Régulation des télécommunications.

A ce titre, l'ANTIC a pour missions, notamment :

- D'élaborer et de suivre la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement des technologies de l'information et de la communication ;
- D'identifier les besoins communs des services publics en matière d'équipements informatiques et logiciels ;
- De veiller à l'harmonisation des standards techniques et de proposer des référentiels techniques, afin de favoriser l'interopérabilité entre les systèmes d'information ;

- De fournir son expertise aux administrations pour la conception et le développement de leurs objets techniques ;
- De coordonner la réalisation et d'assurer le suivi des sites Internet, Intranet et Extranet de l'Etat et des organismes publics ;
- De concourir à la formation technique des formateurs des universités, lycées, collèges, écoles normales et écoles primaires ;
- De participer aux actions de formation des personnels de l'Etat dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, en émettant des recommandations sur le contenu des formations techniques et sur les programmes d'examens professionnels et des concours ;
- D'entretenir des relations de coopération technique avec des organismes internationaux publics ou privés agissant dans ce domaine, suivant les modalités prévues par la législation en vigueur. Dans cette perspective, elle est chargée de l'enregistrement des noms de domaine « .cm » ;
- De mettre en place des mécanismes pour régler des litiges, d'une part, entre les opérateurs des technologies de l'information et de la communication et, d'autre part, entre opérateurs et utilisateurs, pour les problèmes spécifiquement liés aux contenus et à la qualité de service (spamming, phishing, hacking) ;
- De veiller, dans l'usage des technologies de l'information et de la communication, au respect de l'éthique, ainsi qu'à la protection de la propriété intellectuelle, des consommateurs, des bonnes mœurs et de la vie privée ;
- D'élaborer la politique et les procédures d'enregistrement des noms de domaine «.cm», de l'hébergement, de l'administration des serveurs racine, de l'attribution d'agrément de Registrar du «.cm» ;



- De planifier, d'attribuer et de contrôler les adresses Internet (IP) au Cameroun ;
- De mettre en place des mécanismes pour assurer la sécurité de l'Internet au niveau national ;
- De réguler les technologies de l'information, de la communication et Internet ;
- De préparer les cahiers des charges des autorités de certification et de les soumettre à la signature du ministre chargé des télécommunications ;
- De contrôler la conformité des signatures électroniques émises ;
- De participer à l'élaboration de la politique nationale de sécurité des réseaux de communications électroniques et de certification ;
- D'émettre un avis consultatif sur les textes touchant à son domaine de compétence ;
- De contrôler les activités de sécurité des réseaux de communications électroniques, des systèmes d'information et de certification ;
- D'instruire les demandes d'homologation des moyens de cryptographie et de délivrer les certificats d'homologation des équipements de sécurité ;
- De préparer les conventions de reconnaissance mutuelle avec les parties étrangères et de les soumettre à la signature

du ministre chargé des télécommunications ;

- D'assurer la veille technologique et d'émettre des alertes et recommandations en matière de sécurité des réseaux de communications électroniques et de certification ;
- De participer aux activités de recherche, de formation et d'études afférentes à la sécurité des réseaux de communications électroniques, des systèmes d'informations et de certification ;
- De s'assurer de la régularité, de l'effectivité des audits de sécurité des systèmes d'information suivant les normes en la matière, des organismes publics et des autorités de certification ;
- D'assurer la surveillance, la détection et la fourniture de l'information sur les risques informatiques et les actes des cybercriminels ;
- D'exercer toute autre mission d'intérêt général que pourrait lui confier l'autorité de tutelle.

Les missions ainsi énumérées ne peuvent être menées à bien en dehors d'une technostucture intégrant les mécanismes visant

l'uniformisation, l'harmonisation et la vulgarisation des usages et pratiques au sein de l'ANTIC. Cette organisation, qui sera élaborée et diffusée par le truchement d'un manuel de procédures, apparaît comme le gage de l'efficacité, de l'efficience, de la transparence dans le fonctionnement de l'Agence. Mieux encore, elle ambitionne d'être un véritable guide pour les personnels et dirigeants.

C'est dans le souci d'améliorer son fonctionnement et d'assurer une meilleure coordination de ses activités, d'une part, et la bonne gestion administrative, financière et comptable, d'autre part, que les présents termes de référence sont préparés,

en vue de mobiliser un consultant pour élaborer un manuel de procédures administratives, financières et comptables.

2. Objet

L'objectif global pour cette mission est de disposer d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables fiable.

Les objectifs spécifiques pour ce manuel sont :

1. Décrire les mécanismes de coordination des activités au sein de la Direction Générale ;
2. Donner aux différents intervenants dans les directions un cadre institutionnel obligatoire pour la conduite de leurs activités, notamment :
 - Les procédures administratives idoines et efficaces à l'intérieur de la Direction Générale, les Directions, les Cellules, les Services, les Bureaux et les Agences Régionales ;
 - Les procédures administratives efficaces entre la Direction Générale et les Agences Régionales, Directions, Cellules, services et Bureaux ;
 - Les procédures administratives efficaces entre les Agences Régionales ;
 - Les procédures administratives entre les Directions, Cellules, services et Bureaux ;
 - L'élaboration d'un système uniforme de gestion physique et numérique des archives et documents au sein de l'Agence ;
 - La gestion de la communication interne et externe.
 - Définir les rôles et responsabilités des différents responsables au sein des différentes structures ;
 - Procurer aux utilisateurs un cadre formel d'exécution des opérations à caractère administratif, financier et comptable ;
 - Fournir des instruments adaptés et formalisés pour l'élaboration, la transmission, le contrôle et le traitement des documents administratifs, comptables et financiers ;
 - Décrire l'organisation administrative, financière, budgétaire et comptable de la direction générale ;
 - Décrire des procédures d'exécution des dépenses dans les conditions garantissant un contrôle interne efficace, en formalisant les contrôles à effectuer au sein de la structure et définir les responsabilités des intervenants à chaque étape du circuit des documents ;
 - Décrire le rôle et les tâches de l'ensemble du personnel administratif, technique, comptable et financier ;
 - Décrire la méthodologie financière et comptable à adopter pour une meilleure rentabilité des actions à mener dans le cadre de l'enregistrement des noms de domaine en « .cm » ;
 - Décrire la méthodologie financière et comptable à adopter pour une meilleure rentabilité des actions à mener dans le cadre de la gestion des certificats électroniques ;
 - Décrire la méthodologie financière et comptable à adopter pour une meilleure rentabilité et une capitalisation des actions à mener dans le cadre de la conduite des missions d'audits de sécurité ;
 - Décrire la méthodologie financière et comptable dans le cadre de l'administration des sanctions infligées par l'Agence tel que prescrit par le décret N°2012/012 du 21 décembre 2010 du 10 avril 2012 portant organisation et fonctionnement de l'ANTIC;
 - Décrire la méthodologie à adopter pour une meilleure rentabilité des actions engagées au sein des différentes structures et une utilisation optimum de l'ensemble des moyens mis en œuvre tels que (i) le personnel, (ii) le matériel et (iii) les ressources financières mises à disposition ;

3. Consistance des prestations

1. Tâches à réaliser par le prestataire :

Le prestataire devra réaliser les activités conformément aux objectifs spécifiques sus-évoqués ainsi qu'il suit :

1) le manuel de procédures établira :

a) les procédures de gestion administrative (rapports à l'intérieur des structures et entre structures ; gestion du courrier, fournitures et matériels de bureau ; équipements, inventaires, immobilisations, personnel, paie, etc...) ;

b) les procédures de facturation de l'enregistrement des noms de domaine en « .cm » ;

c) les procédures comptables et mécanismes financiers de gestion des certificats électroniques par l'Agence ;

d) les procédures de passation des marchés (y compris les modèles de lettre d'invitation, système de classement des

dossiers de passation des marchés, contrat type, dossiers types d'appel d'offres pour l'acquisition d'équipements ou la réalisation de travaux, des consultations, marchés types, etc...);

e) les procédures de décaissements ;

f) les procédures de gestion financière (suivi des comptes, transfert de ressources d'un compte à l'autre, élaboration, suivi et contrôle budgétaire, etc...);

g) les procédures de gestion comptable (schémas comptables, production des travaux périodiques et annuels, etc...);

h) les fiches de postes précisant les fonctions et tâches, ainsi qu'un plan de recrutement (organisation des sessions de recrutement, gestion des concours internes...);

i) la matrice des responsabilités, les rôles et autorisations de chacun en matière de commande et d'approbation des factures, le dispositif de contrôle interne, etc...

2) Le manuel inclura l'ensemble des formulaires nécessaires (les différents journaux de trésorerie : pièces de caisses secondaires, codification, etc.) et les termes de référence décrivant la répartition des tâches entre les différentes structures et des auditeurs internes/externes ;

3) Le manuel précisera, pour les rapports d'exécution financière, les modèles, le contenu et les différents éléments comptables à y figurer. Pour ce faire, un tableau de suivi financier/budgétaire lui sera annexé ;

4) La codification du plan comptable en respectant le plan comptable des EPA. Les documents devront être proposés pour l'acquisition d'un logiciel pouvant gérer toutes ces interfaces.

5) Les procédures de suivi des recommandations des rapports de contrôle interne ou d'audit.

2. résultats attendus :

Au terme de l'exécution de la mission, les produits ci-après devront être obtenus :

- Un manuel de procédures administratives, financières et comptables ;
- Un plan de recrutement avec les fiches de poste et l'organisation proposée, l'ensemble élaboré conformément aux dispositions du décret N°2012/180 du 10 avril 2012 portant fonctionnement et organisation de l'Agence Nationale des Technologies de l'information et de la Communication ;
- Un cahier des charges en vue de l'acquisition et du déploiement d'un logiciel de suivi budgétaire, comptable et financier ;
- Des outils de mise en œuvre du manuel ;
- Un plan détaillé de formation comportant aussi bien les modules spécifiques que la durée y relative, proposé simultanément à la remise du manuel des procédures administratives, financières et comptables.

Le manuel de procédures administratives, financières et comptables devra permettre l'atteinte des objectifs assignés dans le décret de création de l'ANTIC, par la tutelle technique et par le Conseil d'Administration.

Un rapport provisoire sera soumis et restitué à la Direction Générale dans un délai de huit (08) semaines après signature du contrat. La version finale du manuel intégrant les observations de la direction générale sera déposée en six (06) exemplaires sur support papier et fichier électronique en langue française et/ou anglaise.

Le rapport final adopté sera le manuel de procédures définitif après prise en compte des recommandations et observations formulées lors d'un atelier de validation par les utilisateurs et les autres parties prenantes du projet.

IV- méthodologie :

Dans sa proposition, le Consultant proposera un calendrier ou planning détaillé pour la réalisation de sa mission.



Le Comité de suivi mis en place par l'ANTIC et constitué de l'ingénieur du marché (Inspecteur des services), d'un représentant de la DAG, d'un représentant du service des marchés, d'un représentant de la DAJ, validera le rapport provisoire du manuel de procédures.

Sans préjuger des informations disponibles au niveau des documents de référence, le consultant doit se faire le devoir de formuler toutes suggestions ou recommandations jugées nécessaires à la mise en œuvre du Manuel.

V- Organisation du travail :

Le consultant pourra assoir son jugement sur la base de son expérience dans le domaine, à travers des missions sur le terrain et la collaboration avec les compétences locales, ainsi que la synthèse de la littérature disponible (y compris rapports) en vue de l'atteinte des objectifs visés.

A cet égard, il pourra notamment consulter les services ci-après :

- Les départements ministériels concernés ;
- Les services compétents de l'ANTIC ;

NB : Documents de base du Projet à consulter :

- La loi N°74/18 du 05 décembre 1974 relative au contrôle des ordonnateurs, gestionnaires et gérants des crédits publics et parapublics et des entreprises d'Etat ...
- La loi n°92/007 du 14 août 1992 portant code du travail Camerounais ;
- La loi n° 94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique ;
- La loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant Statut Général des Etablissements Publics Administratifs et des Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;
- La loi de 2007/006 du 26 décembre 2010 portant régime financier de l'Etat ;
- La loi N°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et la cybercriminalité au Cameroun ;
- La loi N°2010/013 du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun ;
- Loi N°2010/021 du 21 décembre régissant le commerce électronique au Cameroun ;
- Décret N° 97/049 du 05 mars 1997 portant organisation et fonctionnement du conseil de discipline budgétaire et financière ;
- Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics et le dispositif règlementaire y afférent ;
- Décret n°2012/180 du 10 avril 2012 portant création, fonctionnement et organisation de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Décret N°2012/1318/PM du 22 mai 2012 fixant les conditions et les modalités d'octroi de l'autorisation d'exercice de l'activité de certification électronique ;
- Décret N°2012/1643/PM du 14 Juin des 2012 fixant les conditions et les modalités d'audit de sécurité obligatoire des réseaux de communication électroniques et des systèmes d'information ;
- Décret N°2013/0400/PM du 27 février 2013 fixant les modalités de déclaration et d'autorisation préalables, ainsi que les conditions d'obtention du certificat d'homologation en vue de la fourniture, l'exportation, l'importation ou l'utilisation des moyens ou des prestations de cryptographie ;
- Arrêté conjoint N°00000014/MINPOSTEL du 27 juin 2012 fixant les critères de qualification des certificats et les caractéristiques techniques du dispositif de création des signatures électroniques
- Arrêté conjoint N°00000013/MINPOSTEL/MINFI du 10 mai 2013 fixant les montants et les modalités de paiement des frais perçus par l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Décision 00000094/MINPOSTEL du 30 mai 2013 fixant les frais d'audit de sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communication électroniques ;
- Décision 00000122/MINPOSTEL du 27 juin 2013 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de la commission chargée d'émettre des avis sur les demandes d'agrément pour l'exercice de l'activité d'expert auditeur dans le domaine de la sécurité des réseaux de communication électroniques et des systèmes d'information ;
- Décision N°00000024/MINPOSTEL du 10 février 2015 fixant le barème annuel de calcul des frais d'audit de sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communication ;
- Le code des impôts, les lois de finances et les Circulaires y relatives ;
- Les différentes résolutions du Conseil d'Administration permettant d'élaborer le manuel de procédures administrative, financière et comptable (organigramme de l'Agence, statut du personnel, règlement intérieur etc.....) ;
- Tous autres documents de référence, cette énumération étant loin d'être exhaustive.

4. Composition du dossier

Le dossier d'Avis à Manifestation d'Intérêt, comprendra les sections suivantes :

- Section A : Pièces administratives ;
- Section B : Dossier technique.

SECTION A : Pièce Administratives (enveloppe A)

La section A comprend les pièces administratives [originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois mois et valables pour l'exercice budgétaire en cours] suivantes :

1. Une lettre de motivation timbrée au tarif en vigueur, datée et signée du candidat ;
2. Une copie de la patente en cours de validité certifiée par les services émetteurs ;
3. Une copie certifiée par le service des impôts en cours de validité de la carte de contribuable ;
4. Une copie du registre de commerce, certifiée au greffe du tribunal de 1^{ère} Instance ;
5. Une attestation de non faillite délivrée par les greffes du Tribunal de 1^{ère} Instance du domicile du candidat ;
6. Un certificat d'imposition ;
7. Une attestation de non redevance (copie certifiée, par le service des impôts) ;
8. Une attestation de localisation ;
9. Une attestation de soumission délivrée par les Services compétents de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de cette Administration ;
10. Une attestation de domiciliation bancaire datant de moins de trois mois délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances ;
11. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

SECTION B : Dossier technique (enveloppe B)

Le dossier technique devra comprendre :

La présentation du consultant/cabinet/Bureau d'Etude Technique (BET) en faisant ressortir les références générales, sa spécialisation dans l'élaboration des manuels de procédures administratives, financières, et comptable. Il devra présenter le profil suivant :

- Etre titulaire d'un diplôme Bac +5 dans les disciplines des sciences sociales, notamment
- en Gestion, économie, fiscalité, ressources humaines, management des projets ;
- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine concerné ;
- Avoir déjà réalisé au moins deux (02) manuels de procédures ;
- Maîtriser les outils informatiques (world, excel, ms project, powerpoint etc.) ;
- Maîtriser parfaitement le français et pratiquer l'anglais ;
- Une bonne connaissance de l'ANTIC et/ou du secteur des technologies de l'information et de la communication serait un atout ;
- Justifier de la maîtrise des outils méthodologiques de la gestion administrative, financière et comptable
- Avoir une parfaite connaissance du système OHADA.

Le personnel clé de la mission doit comprendre :

1. Un expert-comptable ayant le profil suivant :

- Etre titulaire d'un Baccalauréat + 4 dans les disciplines des sciences sociales, notamment en Gestion, économie, fiscalité, ressources humaines, management des projets ;
- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans l'organisation, la tenue comptable et l'élaboration des manuels de procédures administrative, comptable et financière ;
- Maîtriser les outils informatiques (world, excel, ms project, powerpoint etc.) ;
- Maîtriser parfaitement le français et pratiquer l'anglais ;

2. Deux réviseurs confirmés ayant le profil suivant :

- Etre titulaire d'un Baccalauréat + 3 dans les disciplines des sciences sociales, notamment en Gestion, économie, fiscalité, ressources humaines, management des projets ;
- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans l'organisation, la tenue comptable et l'élaboration des manuels de procédures administrative, comptable et financière ;
- Maîtriser les outils informatiques (world, excel, ms project, powerpoint etc.) ;

- Maîtriser parfaitement le français et/ou pratiquer l'anglais ;

Le consultant devra également démontrer la pertinence de l'équipe d'experts proposée pour atteindre les objectifs attendus dans le cadre de cette mission. Il est de ce fait astreint à la production des curricula, copies certifiées des diplômes, certifications, productions d'exemplaire des documents de référence, prouvant la pertinence des informations.

5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 5 exemplaires dont l'original et 4 quatre copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générale sise à la Direction Générale de l'ANTIC, au plus tard le **19 Septembre 2016 à 11 heures** et devra porter la mention :

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N° 002 /AMI/ANTIC/DG/IS/DAJ/DAG/SDCOM/enaf/2016 du 11 Août 2016 pour le recrutement d'un Cabinet d'Expertise/Consultant pour l'élaboration d'un Manuel de Procédures Administratives, Financières et Comptables de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC).

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

6. Critères d'évaluation

Prouvant la pertinence des informations

Critères Eliminatoires :

- Dossier administratif incomplet.
- Fausse déclaration, document falsifié
- Bureau d'Etude Technique/ non conforme aux spécifications requises
- Note technique inférieur à 70points/ 100.

Critères d'évaluation :

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

i. Expérience pertinente du consultant pour la mission : (20 Points)

Références générales : 10 points

Références spécifiques-Missions similaires réalisées : 10 points

ii. Conformité aux Termes de Référence, du plan et de la méthode proposés : (40 Points)

Méthodologie : 20 points

Suggestions : 10 points

Formation et compétences en gestion et utilisation : 10 points

iii. Qualification et compétence du personnel clé pour la Mission : (40 points)

Expérience professionnelle : 10 points

Expérience en rapport avec la mission : 30 points

La note technique devra être supérieure ou égale à 70 points sur 100.

7. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Avis à Manifestation d'Intérêt, les Cabinets intéressés peuvent s'adresser à la Sous- Direction commerciale aux heures ouvrables à l'immeuble siège de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat au Canada, BP : 6170 Yaoundé.

YAOUNDE le 11 Aout 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

EBOT EBOT ENOW

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°003/AMI/ANTIC/DG/DAG/DAS/SDCOM DU 19 AOUT 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA FORMATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES EXPERTS AUDITEURS AGREES POUR L'AUDT DE SECURITE DES SYSTEME D'INFORMATION (SI). FINANCEMENT : BUDGET DE L'ANTIC 2016, IMPUTATION : 222 300

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Conformément à l'article 17 du décret n°2012/1643/PM du 14 Juin 2012, les Experts Auditeurs agréés sont tenus de suivre une formation continue organisée par l'ANTIC dans le domaine de la sécurité des réseaux et des systèmes d'information au moins une fois tous les deux ans.

C'est dans ce contexte que l'Agence entreprend l'organisation d'une session de renforcement des capacités à l'attention des personnels des Experts Auditeurs agréés.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires sont les Experts Auditeurs agréés dans le cadre de la réalisation des audits de sécurité des Systèmes d'Information.

Précisément, deux personnels par Cabinet agréé seront invités à cette formation.

2. Objet

L'objectif principal visé est de sélectionner un Cabinet de formation en vue du renforcement des capacités des Experts Auditeurs agréés dans le cadre des audits de sécurité des systèmes d'information.

Plus spécifiquement il s'agit de renforcer les capacités des Experts Auditeurs sur les thèmes listés dans le tableau suivant :

N°	Thèmes
1	Code éthique/déontologique de l'auditeur et Cadre législatif et réglementaire en matière d'audit de sécurité des Systèmes d'information au Cameroun
2	Audit des Systèmes de Management de la Sécurité de l'Information suivant la norme ISO 27001
3	Gestion du risque en sécurité de l'information suivant la norme ISO 27005

3. Consistance des prestations

Les prestations objet des présents Termes de Références comprennent notamment :

- La formation des Experts Auditeurs agréés sur chacun des thèmes inscrits à cette session de formation. Cette formation s
- La mise à disposition des participants des différents manuels de formation sous format numérique et papier, ainsi que tout
- La mise à disposition d'un cadre offrant les dispositions matérielles, les facilités techniques, ainsi que des accommodation

4. Composition du dossier

Le dossier du soumissionnaire comprendra les éléments suivants :

- Pièces administratives ;
- Dossier technique.

Pièces administratives (Enveloppe A)

Les pièces administratives (originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'

- lettre de motivation dûment signée du Cabinet de formation ;
- copie certifiée conforme, par le service des impôts, du titre de patente en cours de validité ;
- copie certifiée conforme, par le service des impôts, de la carte de contribuable ;
- copie du registre du commerce, certifiée au greffe;
- attestation de non redevance (copie certifiée conforme, par le service des impôts) ;
- attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- attestation de non faillite (original ou copie certifiée conforme par le greffe) ;
- attestation de soumission à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) délivrée pour le présent marché.

Dossier technique (Enveloppe B)

Le dossier technique devra comprendre :

- La présentation du Cabinet de formation en faisant ressortir les références générales du Cabinet dans le domaine des au
- La qualification et l'expérience du personnel clé appelé à réaliser la prestation (le curriculum vitae de chaque personnel da

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront déposés en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées co
l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) sise à Bastosau lieu-dit Ambassade de
2016 à 15 heures 30 minutes, heure locale et devront porter la mention :

AVIS A MANIFESTATION D'IN

**No 003/AMI/ANTIC/DG/DAG/DAS/SDCOM DU 19 AOUT 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES
AUDITEURS AGREES POUR L'AUDT DE SECURITE DI**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépo

6. Critères d'évaluation

Principaux Critères éliminatoires

N°	DÉSIGNATIONS
----	--------------

01	Dossier administratif incomplet
02	Fausse déclaration, document falsifié
03	Formateur non conforme (note inférieure à 15 points)
04	Note technique inférieure à 80 points sur 100

Principaux Critères de qualification

Les offres techniques seront notées en fonction des principaux critères ci-après :

a)Présentation du Cabinet ou bureau d'étude

N°	Désignation	Notation
01	Les références générales du Cabinet dans le domaine des TIC et de l'Internet.	15
	5 points par références (maximum 15 points)	15

Qualification du Chef de mission

Poste	Qualifications et expériences	Notation
Chef de Mission ; Formateur pour le thème : Audit des Systèmes de Management de la Sécurité de l'Information suivant la norme ISO 27001	Le Chef de Mission, qui interviendra également comme Formateur devra disposer des compétences suivantes : - Ingénieur TIC (Informatique, Réseaux, Télécoms), Bac+5 ; - 10 ans d'expérience dans les audits de sécurité des Systèmes d'Information ; - Avoir les certifications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ● Certification ISO 27001 Lead Auditor ; ● Certification CISA ; ● Certification CISM ; ● Certification CISSP ; 	30
	05 points pour le Diplôme de BAC+5 au moins en Informatique/Réseaux/ Télécoms/	05
	Expérience	
	Expérience = 10 ans - 03 points,	05
	Expérience >10 ans - 05 points	
05 points pour chacune des certifications (20 points au maximum)	20	

Qualification et expériences des formateurs

Poste	Qualifications et expériences	Notation
Formateur pour le thème : Code éthique/déontologique de l'auditeur et Cadre législatif et réglementaire en matière d'audit de sécurité des Systèmes d'information au Cameroun	Le formateur devra disposer des compétences suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ● Ingénieur TIC (Informatique, Réseaux, Télécoms), Bac+5 ; ● une expérience nationale ou internationale de 10 ans dans les audits des systèmes d'information ; 	20
	05 points pour le Diplôme de BAC+5 au moins en Informatique/Réseaux/Télécoms	05
	Expérience Expérience = 10 ans - 10 points, Expérience > 10 ans - 15 points	15
Formateur pour le thème : Gestion du risque en sécurité de l'information suivant la norme ISO 27005	Le formateur devra disposer des compétences suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ● Ingénieur TIC (Informatique, Réseaux, Télécoms), Bac+5 ; ● 10 ans d'expérience en Gestion du risque dans la sécurité de l'information ; ● Certification ISO 27005 Risk Manager; ● Etre certifié dans l'une des méthodes d'analyse des risques reconnues, entre autres : MEHARI, EBIOS, OCTAVE, etc. 	30
	05 points pour le Diplôme de BAC+5 au moins en Informatique/Réseaux/Télécoms	05
	Expérience Expérience = 10 ans - 03 points, Expérience >10 ans - 05 points	05
	Certification ISO 27005 Risk Manager	05
	Pour chaque méthode d'analyse des risques 05 points (15 points maximum)	15
Total		50

Les candidats devront justifier chaque sous-rubrique par une copie du diplôme, le CV signé et une référence de chaque certification professionnelle.

Récapitulatif des critères de qualification

N°	Critères	Notation
1	Présentation du Cabinet de formation	15
2	Qualification du Chef de Mission	30
3	Qualifications des formateurs	50
4		

Présentation de l'offre



Total	100
--------------	------------

7. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès du Chef de la Division de la Normalisation et de la Coopération (DNC) de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), Tél : (+237) 677 324 617, e-mail : infos@antic.cm, bouba@antic.cm.

8. Evaluation et publication des resultats

Les résultats du présent Avis à Manifestation d'Intérêt, seront publiés par voie de presse.

YAOUNDE le 19 Aout 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EBOT EBOT ENOW

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N° 0497 -16/ADC/DG du 22 Aout 2016 la lettre –commande relative à la fourniture des agendas 2017 et répertoires téléphoniques à la société Aéroports Du Cameroun SA, a été attribuée aux ETS GALAC-CI, BP: 34 398 Yaoundé, Tél : 672 05 60 78, pour un montant toutes taxes comprises de Trente-six millions sept cent cinq mille cent cinquante (36 705 150) F CFA et un délai de livraison de trois (03) mois.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Sous -Direction des Approvisionnements et des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission

YAOUNDE le 22 Aout 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

ADDITIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON) N° 010/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2016 DU 28 JUILLET 2016 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DU MATÉRIEL DIDACTIQUE AU PNDP DATE : 22 AOÛT 2015 FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 57180-CM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

Les dispositions de l'avis d'Appel d'Offres National (AON) N° 010/ MINEPAT/ SG/ PNDP/ CSPM/ 2016 du 28 juillet 2016 relatif à la fourniture et l'installation du matériel informatique et du matériel didactique au PNDP, sont modifiées ainsi qu'il suit :

Dépôt des dossiers de candidature

Au lieu de :

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 1^{er} septembre 2016 à 12 heures (heures locales). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants le **1^{er} septembre 2016 à 13 heures**, à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte R08 sise à Yaoundé, Nouvelle Route bastos, face PNUD, à 100 mètres de l'entrée principale, BP 660 Yaoundé, téléphone : 222 21 36 64, fax : 222 21 36 63, e-mail : pndp_c...

Lire plutôt :

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 09 septembre 2016 à 12 heures (heures locales). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants le **09 septembre 2016 à 13 heures**, à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte R08 sise à Yaoundé, Nouvelle Route bastos, face PNUD, à 100 mètres de l'entrée principale, BP 660 Yaoundé, téléphone : 222 21 36 64, fax : 222 21 36 63, e-mail : pndp_c...

Le reste sans changement

YAOUNDE le 22 Aout 2016

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/2016/AONO/MINADER - MINEPIA/ACEFA/CSPM DU 30 MARS 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE AGREE CHARGE D'EFFECTUER LE MONTAGE DE 530 MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN MONOCYLINDRE DE TYPE YAMAHA AG 100 DANS LES DIX (10) REGIONS DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DU PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTORALES (ACEFA). FINANCEMENT : CREDIT AFD, CONVENTION AFD N° CCM 1263 01 K ET CCM 1263 02 L

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) communique :

La société ci-dessous désignée ayant soumissionné pour la fourniture dont l'objet est mentionné ci-dessus, est déclarée attributaire dudit marché pour les montants et délai ci-après :

Adjudicataire	Montant HTVA (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
CAMEROON MOTORS INDUSTRIES (CAMI) B.P. 1740 Yaoundé - Cameroon	73.275.000	87.380.438	Trente (30) jours

Elle est, par conséquent, invitée à se présenter à la Coordination Nationale du Programme ACEFA dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 22 Aout 2016

Le COORDONNATEUR NATIONAL

KINGNI

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N° 0496 -16/ADC/DG du 22 Aout 2016 la Lettre –Commande relative à la fourniture et pose des lampes projecteurs électriques à vapeur de sodium avec accessoires à l'Aéroport International de Douala, a été attribuée à la société WABSON Co Ltd , pour un montant Hors taxes deVingt-cinq millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent vingt-cinq (25 799 625) F CFA et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Sous -Direction des Approvisionnements et des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 22 Aout 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N°147/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG DU 02/08/2016 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°152/AOIO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2015 DU 10/10/2015 POUR LA FOURNITURE D'ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU COTON (SODECOTON).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MARCHES PUBLICS,

Vu la constitution ;

Vu la Loi N°2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions

de Passation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2013/271 du 05 Août 2013 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 0000909/C/MINFI du 31 Décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des

collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2016 ; Considérant le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert n°152/A010/PR/MINMAP/CCPM-AG/2015 du 10/10/2015

pour la fourniture d'engins de travaux publics à la Société de Développement du Coton (SODECOTON) ; Considérant La lettre n°270/L/MINMAP/CCPM-AG/2015 du 17/12/2015 de la Présidente de la CCPM — AG ; Considérant La lettre n°40/2893 du 27/07/2016 de la Banque Islamique de Développement ;

Considérant La lettre n°011/2016/07 du 28/07/2016 de la Société Tractafic Equipment Cameroon ;



DECID E:

Article 1^{er} L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Maître d'Ouvrage	Fournitures	Lieu de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	delai de livraison
Le Directeur Général de la SODECOTON	Lot unique pour la	SEMRY YAGOUA	TRACTAFRIC EQUIPEMENT	1 482 171 453	Quatre? vingt-dix (90) jours
	fourniture de:				
	- Deux (02) Niveleuses ; - Deux (02) Bouteurs ;				
	- Deux (02) Chargeuses Pelleteuses (tractopelles) ;				
	- Deux (02) Chargeuses sur Pneus ;				
	- Un (01) compacteur monocylindre ;				
	- Trois (03) petits compacteurs doubles cylindres ;				

Article 2 : - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Aout 2016

Le MINISTRE

ABBA SADOU

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N°143/D/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC DU 26/07/2016 PORTANT RECTIFICATION DU MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE LA DECISION N°119/D/PR/MINMAP/ SG/DGMI/DMBEC/2016 DU 21 JUIN 2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION D'ENTREPRISES N° 007/CGG/ART DU 04 MAI 2016 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS,

Vu La Constitution ;

Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des

Marchés Publics ;

Vu Le décret N°20131271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu La circulaire 001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Considérant la circulaire n° 0000909/C/MINFI du 31 DEC 2015 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016 ;

Considérant LA DECISION N°119/D/PR/MINMAP/ SG/DGMI/DMBEC/2016 DU 21 JUIN 2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION D'ENTREPRISES N° 007/CGG/ART DU 04 MAI 2016 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART).

DECID E:

Article 1er— Le montant d'attribution du marché objet de la décision N°119/D/PR/MINMAP/ SG/DGMI/DMBEC/2016 DU 21 JUIN 2016 sus visée, est rectifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC	DELAI
	FCFA	
GROUPEMENT ERDEM/SOMAF BP 35493	13 529 743 727	24 MOIS

LIRE

ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC	DELAI
	FCFA	
GROUPEMENT ERDEM/SOMAF BP 35493	13 545 522 116	24 MOIS

le 26 Juillet 2016

Le MINISTRE

ABBA SADOU

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0018/AONR/MINEPIA/CMPM/2016 DU 23 JUIN 2016 RELATIF À L'ACQUISITION D'UNE APPLICATION DE GESTION DE COURRIER AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Par Décision 00472/D/MINEPIA/SG/DAG/2016 du 17 août 2016, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
EMC Engineering BP : 13 998 Yaoundé	Douze millions huit cent quarante-neuf mille cent quatre-vingt-huit (12 849 188) francs CFA	Yaoundé	120 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours, à compter de la publication du présent communiqué, pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

A l'expiration de ce délai, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans qu'il y ait lieu à réclamation, ledit marché au soumissionnaire classé deuxième.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs de rejet
Dita Conseil BP : 3129 Yaoundé	classé 2 ^{ème} après pondération des notes technique et financière
iCC SOFT BP : 4 124 Yaoundé	classé 3 ^{ème} après pondération des notes technique et financière
KIAMA SA BP: 15 709 Ydé	classé 4 ^{ème} après pondération des notes technique et financière
iTECH SARL BP : 15 346 Yaoundé	classé 5 ^{ème} après pondération des notes technique et financière

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

YAOUNDE le 17 Aout 2016

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0018 /AONR/MINEPIA/CMPM/2016 DU 23 JUIN 2016 RELATIF À L'ACQUISITION D'UNE APPLICATION DE GESTION DE COURRIER AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2016/019 du 21 décembre 2015 portant Loi de Finances de la

République du Cameroun pour l'Exercice 2016 ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des marchés

publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du

Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant formation du

Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et

fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié

et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du

Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au

contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du

code des marchés publics ;



Vu la circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions

relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016.

Considérant le dossier d'appel d'offres national restreint n°0018 /AONR/MINEPIA/CMPM/2016 du 23 juin 2016 relatif à l'acquisition d'une application de gestion de courrier au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
EMC Engineering BP : 13 998 Yaoundé	Douze millions huit cent quarante-neuf mille cent quatre-vingt-huit (12 849 188) francs CFA	Yaoundé	YAOUNDÉ le 17 Aout 2016 20 Jours

Le MINISTRE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DR TAIGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N° 467/16 /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 16/08/2016 PORTANT
ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat du Cameroun ;
- Vu loi n°2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016;
- Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2016;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère des Enseignements Secondaires, du 20 juillet 2016.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire de la Lettre commande objet de l'Avis de Consultation n°012/DC/MINESEC/CMPM/2016 du 30 Mai 2016 pour l'amélioration de l'accès aux services de l'orientation au Ministère des Enseignements Secondaires, de la manière suivante:

AVIS n°	OBJET DE LA CONSULTATION	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA TTC	IMPUTATION	DELAI (Jours)
012	Amélioration de l'accès aux services de l'orientation au Ministère des Enseignements Secondaires	SUNSINE SARL	29 805 073	50-25-332-02-330005-2277	60

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Aout 2016

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA CACAO CULTURE

**POUR LA FOURNITURE EN PROCÉDURE D'URGENCE DE 3.000.000 DE SACHETS PLASTIQUES NOIRS
PERFORÉS À LA SODECAO**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la SODECAO communique

Les Etablissements OGESH BP 2747 Yaoundé ont été retenus pour l'exécution des prestations, objet de l'Appel d'Offres susmentionné aux conditions suivantes :

Objet du marché	Montant du marché	Délai de livraison	Début de livraison
Fourniture de 3.000.000 de sachets plastiques noirs perforés	89.437.500 FCFA/TTC	10 jours	a/c date notification ordre de service

Lesdits Etablissements sont invités, à prendre attache avec la SODECAO (Service des Marchés) pour l'établissement du projet de marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine; passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de cautionnement.

YAOUNDE le 12 Aout 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MVONDO JEROME

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !